

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 19 novembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019**

**2019 DEVE 172** Communication sur l'avenant à la convention d'occupation du domaine public avec l'association « le Jardin d'Olga » pour la mise à disposition à titre gratuit d'une parcelle à usage de jardin partagé située dans le square Olga Bancic (11e).

**Mme Pénélope KOMITES, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 26, 27 et 28 septembre 2016 fixant l'inventaire des équipements de proximité dont les conseils d'arrondissement ont la charge ;

Vu la délibération du Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement en date du 4 novembre 2019, autorisant le Maire du 11<sup>e</sup> à signer avec l'association « le Jardin d'Olga » l'avenant à la convention d'occupation du domaine public pour la mise à disposition à titre gratuit d'une parcelle à usage de jardin partagé située dans le square Olga Bancic (11<sup>e</sup>) ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris en date du 29 octobre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris fait part de la communication sur l'approbation de la signature de l'avenant susvisée ;

Vu l'avis du Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement en date du 4 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Il est pris acte de la communication de la Maire de Paris relative à la délibération du Conseil du 11<sup>e</sup> Arrondissement autorisant la signature avec l'association « le jardin d'Olga » d'un avenant à la convention d'occupation du domaine public pour la mise à disposition à titre gratuit d'une parcelle à usage de jardin partagé.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**